

<https://enseignants.se-unsa.org/Pacte-voie-pro-enfin-secable>



enseignants de l'Unsa



Pacte voie pro : enfin sécable

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : mardi 20 juin 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Suite aux demandes réitérées du SE-Unsa, le ministère vient de donner de la souplesse aux chefs d'établissement pour que le Pacte voie professionnelle, composé de 6 missions obligatoires, puisse être adapté au projet pédagogique de l'établissement avec moins de missions pour chaque professeur.

Bien que toujours opposé au Pacte parce que ce n'est pas la revalorisation que les collègues attendent, le SE-Unsa salue cet assouplissement qui permettra aux enseignants d'être rémunérés pour des missions qu'ils exercent déjà « bénévolement ».

Néanmoins, le Pacte, distribué sur la base du volontariat, ne garantit aucunement que tous les élèves bénéficient de dispositifs pédagogiques nécessaires pour leur réussite au lycée professionnel (dédoublément en français et mathématiques en 2de, options, accompagnement en première année de BTS).

Le SE-Unsa réclame des moyens pérennes pour assurer une égalité de traitement pour tous les élèves sans exception.

Paris, le 20 juin 2023

Élisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale du SE-Unsa

Attachée de presse
Brigitte Biardoux
01 44 39 23 93